



# BICQUELEY

## INFORMATION

### COMMUNICATION

 N°2023/001

➔ **Le Mot du Maire**

*Belle et Heureuse Année 2023*

Bonjour à tous

Je vous souhaite au nom du Conseil Municipal une bonne et heureuse année 2023 et surtout une excellente santé.

Pour 2023, les prévisions de travaux déjà votées par le Conseil Municipal sont des travaux de réfection de voirie sur le chemin de Sexey (la partie très détériorée : environ 700 m de longueur). L'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'école, côté jardin, l'électricité produite sera vendue en totalité.

Sera à débattre pour avis et approbation avec les Conseillers, la mise en place d'une pyramide de cordes et la réalisation d'un pum track pour améliorer l'occupation des enfants et des ados. Bien sûr, ces projets découlent de l'obtention de subventions. Vous n'êtes pas sans savoir que les finances de l'Etat sont très mauvaises et que l'INEGALITE des attributions se règle toujours au détriment des villages ruraux. Nous sommes en attente du ruissellement (financier) promis.

Nous espérons reprendre la suite des travaux d'enfouissement des réseaux et de l'amélioration de la traverse en 2024.

Pour terminer ce mot du maire, je souhaitais revenir sur le stationnement sur les trottoirs qui est formellement interdit. Le trottoir est un espace réservé aux piétons, votre responsabilité sera totalement engagée si un accident survient à un piéton qui aura été contraint de marcher sur la chaussée.

Bonne lecture

#### ➔ **Permis de construire et demande de travaux**

En 2022, nous avons enregistré 11 demandes de permis de construire, 22 déclarations préalables de travaux, 1 permis de démolir, 1 permis d'aménager et 40 certificats d'urbanisme. Les demandes traitées par le service de l'urbanisme à TOUL sont payantes pour la Collectivité même si le pétitionnaire n'y donne pas suite.

#### ➔ **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)**

Un arrêté communautaire a ordonné l'ouverture d'une enquête d'utilité publique relative à l'élaboration du PLUi. Mme Marguerite-Marie POIRIER, Présidente de la commission d'enquête accueillera le public à la Mairie le Mercredi 08 février de 13h30 à 16h30 pour recevoir et consigner vos observations éventuelles.

#### ➔ **Affouages**

Le tirage des affouages aura lieu le **Samedi 04 Février 2023 à partir de 10h à la Salle du Conseil en Mairie**. Le plan des coupes et le règlement intérieur, à lire très attentivement et à appliquer, vous seront également remis. Cette année 93 parts de bois seront distribuées à 47 affouagistes.

Le tarif de la part d'affouage est de 38 €. Les affouagistes se partageront les coupes 1, 14 et 15. Merci à Daniel, Gérard et Jean-Michel qui ont procédé au marquage des arbres et à l'évaluation des volumes durant tout le mois de décembre. **Attention**, la période de chasse se termine le 28 février sauf dérogation contraire de dernière minute. Les dates sont consultables au tableau d'affichage en Mairie.

## ☉ Eau

Le tarif de l'eau n'échappe pas non plus à la hausse des prix ! Le remplacement des anciens compteurs par des compteurs communicants d'une part, et la forte augmentation de l'énergie (coût multiplié par trois) nécessaire au fonctionnement des pompes, augmentent l'enveloppe du budget de l'eau.

Afin d'uniformiser les tarifs sur l'ensemble des Communes gérées par le SMETS, et après différents débats les membres du Conseil Syndical ont validé le tarif de location du compteur qui passe pour notre Commune de 15 à 27 € en 2023, ainsi que celui du m<sup>3</sup> d'eau qui sera facturé 1,63€ (6 cts d'augmentation) ! À titre de comparaison et bien que cela ne nous console pas, sachez que les prix de l'eau varient sur le secteur de 1,55 € à 2,27 €

## ☉ Evolution des prix de l'énergie 2023

**Rappel** : Durant l'année 2022, notre Commune comme l'ensemble des Collectivités locales n'a pas bénéficié du bouclier tarifaire appliqué aux particuliers. Pour l'approvisionnement en gaz et en électricité, le Conseil Municipal a validé, depuis quelques années, notre adhésion aux marchés groupés négociés par la Métropole du Grand Nancy afin de bénéficier de tarifs « plus attractifs ».

- **GAZ** : Les prix du marché de gros ont fluctué tout au long de l'année 2022, en ce qui nous concerne l'intégralité du volume 2023 a été acheté, à un prix de marché moyen de 164 €/MWh. Ce prix correspond à une augmentation moyenne de +160%, soit un budget multiplié par 2,6 par rapport à 2022.

Factures réglées en 2021 : 6 635€ - en 2022 : 9 940 € soit 57% de hausse

- **ÉLECTRICITE** : Pour 2023, les éléments communiqués début janvier par la Métropole du Grand Nancy, prévoient une hausse moyenne de 127% (budget multiplié par 2,27), mais ce chiffre ne tient pas compte des aides de l'Etat. **Pour information** : factures réglées en 2021 : 19 000 € - en 2022 : 24 600 € soit 30% de hausse. Eclairage public : 800 €/mois en moyenne

Selon un décret signé fin décembre nous sommes éligibles à la mise en place d'un **amortisseur électricité** et d'un **bouclier tarifaire**. Les modalités d'application sont encore inconnues à ce jour.

## ☉ Environnement : Collecte Ordures Ménagères – Composteur partagé

Les marchés de gestion des déchets ménagers arrivés à leur terme en 2022, ont été renégociés par la CC2T. L'évolution principale concerne le passage à une collecte tous les 15 jours depuis le 02 janvier. Pour notre Commune, le ramassage des ordures ménagères est désormais effectué uniquement les lundis des semaines impaires. Lorsque le lundi est férié, la collecte est reportée au samedi suivant.

À noter également l'évolution du tri dans les containers avec la séparation des déchets papiers-cartons des autres emballages recyclables (emballage métallique, plastique, briques alimentaires). Le tri à la source des bio-déchets contribue également à une diminution du volume à collecter. Pour ce faire, l'utilisation de composteur individuel sur votre propriété ou de composteur partagé est particulièrement recommandée. Aujourd'hui la CC2T ne dispose plus de composteur individuel, en revanche des composteurs partagés sont disponibles.

En ce qui nous concerne, une démarche est en cours pour l'installation d'un composteur partagé. Dimensionné pour absorber les déchets bio dégradables de 50 foyers, ce composteur devrait être installé au centre du village sur le terrain communal qui borde le ruisseau derrière l'école et serait facilement accessible au service de la cantine et aux habitants qui le souhaitent. La CC2T organisera une "petite inauguration pédagogique" à l'attention de toutes les personnes intéressées avec information plus précise sur le fonctionnement. La remise gratuite des bio-seaux (un par foyer) se ferait lors de cette rencontre, vraisemblablement entre le 25 mars et le 09 avril, lors de la quinzaine nationale « Tous au compost ».

**À l'heure actuelle, la CC2T n'a pas prévu d'augmenter le coût incitatif appliqué en fonction du volume de relève, cependant l'ÉTAT a décidé d'augmenter en 2023 d'environ 7% les bases de la taxe foncière, de ce fait la taxe sur les ordures ménagères augmentera sensiblement.**

## ☉ Repas annuel des Aînés

Si vous ou votre conjoint étiez âgés de 65 ans ou plus au 31 décembre 2022, réservez dès maintenant votre **Dimanche 19 Mars** pour participer au traditionnel repas organisé par la Commune. Une invitation personnelle vous sera transmise ultérieurement.

## ➤ Publication Facebook

Si vous souhaitez faire paraître une information particulière (avis de décès, naissances, objets perdus ou trouvés ...) de nature à intéresser l'ensemble des habitants, vous pouvez nous adresser un message qui sera publié dans les réseaux sociaux sur l'espace dédié aux informations communales.

Contact mail : p.thomas@bicqueley.fr

## ➤ École – Péri-scolaire

**Projet d'école :** Depuis la rentrée, l'ensemble des classes travaille sur un grand projet commun, un Bollywood - comédie musicale qui permet aux 91 élèves de l'école de produire un spectacle dont le thème est la découverte d'autres cultures à travers le monde, accueillir l'acceptation des différences à travers une approche artistique originale basée sur une production de type bollywoodienne. Le dossier présenté par l'École a été validé par le Ministère de la Culture qui le subventionne à hauteur de 2 500 €. Des cours de danse sont déjà donnés par un professeur de la MJC pour la grande joie des élèves. L'aide allouée permettra également de faire appel à un professeur de musique. Chaque classe écrit une partie du spectacle.

**Piscine :** Les GS et CP ont suivi leurs 10 séances en début d'année scolaire. Pour les CE et les CM ce sera en février et mars prochains

**Classe de découverte à Paris :** Après plusieurs reports, cette sortie à Paris, réservée aux 47 élèves des classes CE et CM, est programmée les 25 et 26 mai 2023. Plusieurs visites sont programmées, musée, Tour Eiffel, spectacle... Le coût de ce voyage est partagé en trois : 1/3 à la charge de la Coopérative Scolaire, 1/3 Parents, 1/3 Mairie (dans la limite de 2 000 €).

La sortie pour les élèves de CP et de maternelle n'est pas encore programmée.

**Péri-scolaire : Cantine / Garderie :** Bonne nouvelle puisque le bilan financier relatif à la **cantine** est à l'équilibre pour la première fois depuis 2006. En effet, la fréquentation moyenne de la cantine pour ce 1<sup>er</sup> trimestre est la plus élevée qui soit depuis la création de ce service : 33 repas /jour. 17 élèves fréquentent tous les jours la cantine et bénéficient d'un tarif forfaitaire de 6 €/j/repas, 10 élèves déjeunent 2 ou 3 jours /semaine pour un tarif de 6,50 €/repas et 6 élèves prennent leur repas de façon occasionnelle facturé 7,50 €.

En ce qui concerne la **garderie**, ce poste est toujours déficitaire, bien que la fréquentation est soit également en hausse et ce, surtout sur la dernière plage du soir qui était jusqu'alors en fort déficit de présence.

## ➤ Etat Civil 2022 : Notre Village compte 939 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Contrairement aux années précédentes, et dans le respect du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) nous publions désormais uniquement le nombre d'actes d'état civil enregistrés et nous n'entrons plus dans le détail des identités. S'il n'y a eu aucun mariage, nous avons enregistré 6 naissances et 7 décès, à l'image de la démographie nationale.

## ASSOCIATIONS

### ➤ Sentiers des Deuilles

L'assemblée générale du samedi 06 novembre à Allamps n'a apporté aucun changement au niveau du bureau qui reste composé ainsi: Président : Mr Beudart Dominique; Vice-président : Mr Dethorey Daniel; Trésorier : Mr Bolmont Etienne ; Secrétaire : Mr Roger François; Responsable du Balisage : Mme Chevreuil Geneviève. Un calendrier des randonnées a été préparé prévoyant les sorties suivantes en début d'année 2023 :

- Une marche nocturne le 03 mars à Mont le Vignoble suivi d'un repas pris en commun à la salle polyvalente ;
- La traditionnelle randonnée des Niveoles le 05 mars à Moutrot (départ 09 h à l'église : 2 groupes de 10 et 12 km) ;
- La 20<sup>ème</sup> randonnée des Deuilles le 02 avril à Allamps (départs libres sur des circuits entièrement balisés de 9 , 16 , 21 et 30km - participation: 3 €).

Plus d'informations sur notre site internet : sentiersdesdeuilles.com

### ➤ Bicqueley Moto Cross

Le moto club organise un repas le Samedi 25 Février prochain à 20h à la Salle des Fêtes. Choucroute 25 € par personne, inscriptions auprès de Mme Céline NOWAK au 06.35.02.91.15.

## ➤ Association Communale de Chasse Agrée de Bicqueley

**À propos du dimanche avec ou sans chasse :** À la suite du tumulte médiatique concernant la chasse du dimanche, il nous est apparu opportun de préciser certains points concernant notre passion. L'ACCA de Bicqueley, comme toutes les Communes, accueille tous les chasseurs qui sont contribuables dans la Commune, et quelques membres extérieurs, citadins ou autres. Elle compte actuellement 23 membres dont 13 salariés et 10 retraités. Elle loue à la Commune le Bois de Poulain pour un montant de 2 100 €, avec à sa charge l'entretien des allées forestières, la protection des cultures et le règlement des sommes dues aux agriculteurs suite aux dégâts occasionnés par les animaux. Il en résulte une cotisation de 300 € pour cette saison, que règle chacun des membres. Si comme semble le souhaiter une partie des français, le dimanche devenait un jour sans chasse, les ACCA vont perdre une grande partie de leurs membres, qui sont salariés, le samedi étant pour beaucoup réservé aux obligations familiales. In fine, cela supposera que la cotisation des membres augmentera dans des proportions qui ne seront plus supportables ! La forêt sera mise en adjudication et relouée ou pas et à quel prix !

Deux cas de figure se présentent :

- Un prix de location plus bas par des sociétés privées, avec un manque à gagner par les Communes.
- Pas de location en raison d'une trop forte fréquentation par les autres usagers. Et d'emblée une explosion des populations de sangliers qui rentrent même en ville !

La chasse en ACCA reste une chasse accessible à tous, avec un coût supportable pour un maximum de personnes, qui n'ont pas des moyens financiers extensibles et n'ont pas la possibilité de prendre des congés à la demande. Ce sera donner la priorité à ceux qui ont le plus de moyens. Ce serait perdre toute la convivialité qui va avec cette passion, où les gens se retrouvent tous les dimanches, avec le passage d'idées entre générations. Pourquoi la chasse en battue, qui monopolise un territoire, plutôt que la chasse individuelle moins gênante: En premier lieu par tradition mais surtout parce qu'elle est plus productive pour réguler les espèces, bien que les animaux savent très bien déjouer les chasseurs. Pour mémoire, les populations de sangliers ont explosées après la tempête de 1999, suite à la fermeture de la chasse en janvier et février 2000. Concernant les rapports avec les autres usagers, à ce jour, et nous faisons tout pour que cela dure, il n'y pas eu de problème de cohabitation, même lorsque nous avons à faire à des « ultras ». Notre président, Bruno Delahaye, est joignable au 06.68.81.74.33, homme de dialogue et de consensus est à même de discuter et de renseigner tous les demandeurs, particuliers, associations, et maintenant avec les cavaliers et de trouver un terrain d'entente. Nous pensons que tous les utilisateurs de la campagne peuvent coexister, à condition de continuer le dialogue entre les parties qui existe déjà ! Nous rappelons que nous pouvons recevoir toute personne désirant participer à une battue afin d'en constater le déroulement.

## ➤ Bicqueley Comité des Fêtes

Cette année la brocante est prévue le **Dimanche 07 Mai en journée, de 08h à 20h- Tarif 12€ les 8 mètres-**  
Une information détaillée sera diffusée dans les prochaines semaines. Renseignements: Mme Valérie Dusset au 06.79.87.15.80 ou Mme Andrée Degrèse au 06.88.77.44.66.

## ➤ Mairie - Atelier Cuisine

Le prochain atelier-cuisine programmé le **08 avril** sera consacré à la préparation d'un dessert pour Pâques. M Perisse nous propose de réaliser un nid de Pâques pour 6 personnes à base de génoise, crème pâtissière légère parfumée à la framboise, décors framboises, myrtilles, meringues, œuf de Pâques. On s'en régale d'avance ! Comptez 4 heures pour cet atelier et 35 €. Si vous souhaitez y participer merci de nous retourner le coupon ci-dessous avant le 25 mars prochain.

✕.....

Atelier Cuisine – Samedi 08 Avril 2023

Monsieur, Madame,..... N° de téléphone .....

Mail : .....

Est intéressé(e) par l'atelier cuisine – « Nid de Pâques »

Le matin 08h30

L'après-midi 13h30

À rendre en Mairie au plus tard le 25 mars 2023 au plus tard.

Publication – Rédaction : Mairie de Bicqueley

## UN PROPRIETAIRE DE BICQUELEY FIT APPEL A UN SOURCIER !

*Cette surprenante histoire, que seuls quelques anciens bicquicantois connaissaient le trou de "PARAMELLE" qui m'a occupé plusieurs années, déjà pour trouver sa localisation et ensuite l'origine de PARAMELLE*

*Un puits au château, c'est bien, mais pour alimenter des bassins et 1 jet d'eau, dans cette propriété et sur son domaine, ce n'est guère pratique, raison pour laquelle les propriétaires des lieux (vers 1840-1850) font appel à un hydroscope, qui situera sur leurs terres une source, qui portera le nom "trou PARAMELLE" à partir de là une conduite en grés de Ø 85mm pour Ø 47 intérieur acheminait l'eau jusqu'aux bassins, obstruée par le calcaire, des travaux entrepris sont abandonnés suite à l'arrivée de l'eau potable. (A l'époque c'est l'entreprise FONTANA de PIERRE la TREICHE qui réalise des travaux) Et toujours d'après Germaine THOMASSIN-LUCOT (la sœur de la mère de Norbert HESSE) qui a travaillé au château pour la famille NOEL lorsque l'hiver, cette famille rejoignait leur résidence (moins froide) à Nancy, il fallait couper l'arrivée de l'eau, monter loin dans le parc, et fermer une vanne.*

*(j'ai pensé, plusieurs fois, à Manon des sources.....mais non.....c'est bien à BICQUELEY) !*

*Et l'origine de PARAMELLE ? Jean Baptiste PARAMELLE naît à FELZINS, canton de FIGEAC, LOT en janvier 1790, ordonné Prêtre en 1815 mais intéressé aux sciences de la terre, et préoccupé par le manque d'eau. Il poursuit des études, abandonne sa cure avec l'autorisation de l'évêque afin de se consacrer à l'hydrologie. Son activité lui procure des revenus, il demande 25 francs par source indiquée, mais ne travaille que du 1.03 au 1.07 et du 1.09 au 1.12. Ce n'est pas moins de 10275 sources que l'on lui reconnaît. Se déplaçant toujours à cheval et lisant son bréviaire, vers les lieux où il est attendu.*

*Sur un reçu de 25 francs datant de 1843, il est indiqué : le lieu de la source, la profondeur à laquelle elle se trouve, et pour tous les besoins de 10 maisons, mais que si les travaux ne sont pas fait d'ici 1 an, la somme lui sera irrévocablement acquise.*

*Après plusieurs recherches sur son passage dans le département, il s'avère que si à BICQUELEY, SELAINCOURT, des sources furent découvertes, il n'en est pas de même à VAL et CHATILLON, à 3.5 mètres, comme indiqué, pas d'eau, pas plus qu'à 4.20m, quant au curé il avait disparu..... Les 50 francs lui ont été réclamés, mais nul ne sait s'ils ont été rendus ! en 1849.*

*Après avoir visité la VIENNE en 1834, La HAUTE SAVOIE en 1836, le RHONE en 1838, Les VOSGES en 1848, la COTE-D'OR en 1849, plus de 40 départements relatent ses passages, chaque année, régulièrement, de 1832 à 1854, il sillonne la France. Même nos voisins allemands ont réalisé une recherche sur ce curieux curé, hydroscope, sourcier.*

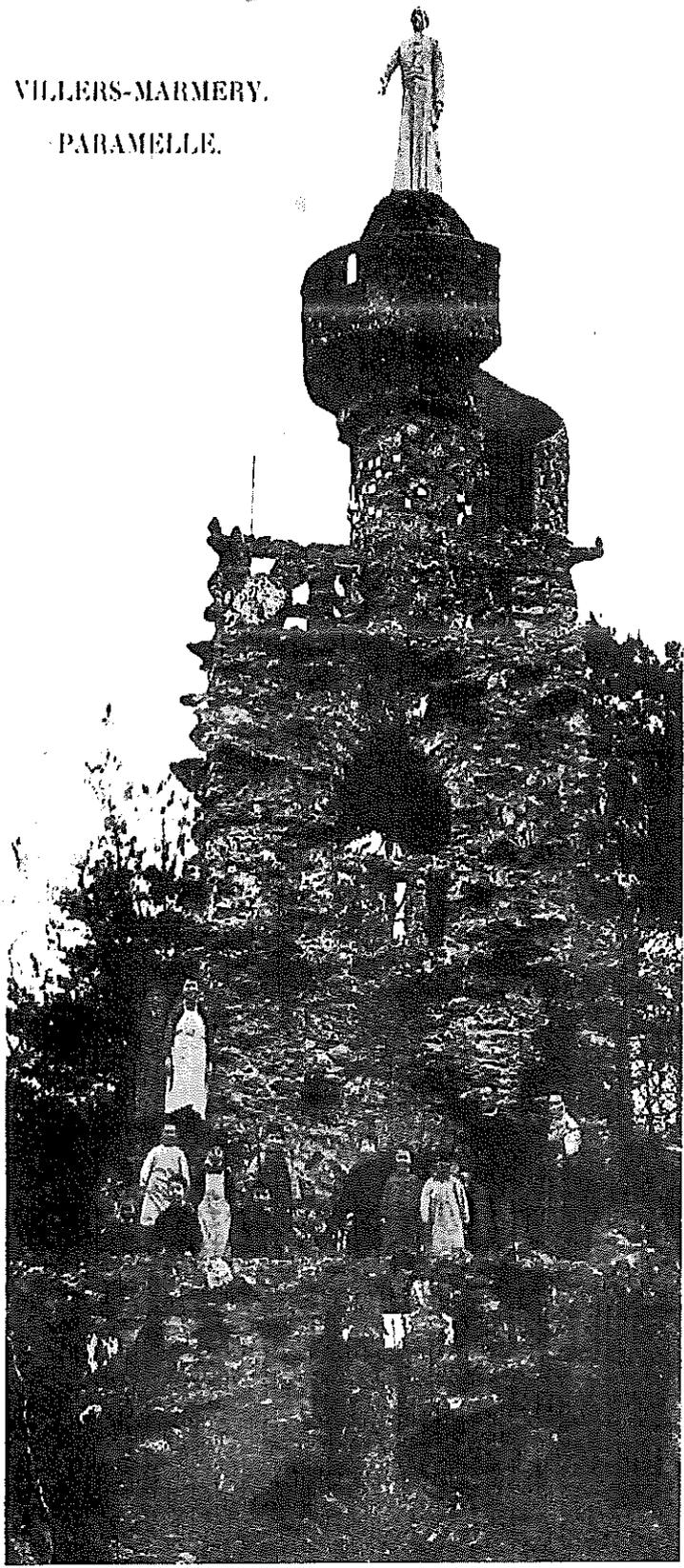
*En 1856, il publie "l'art de découvrir les sources" qui le font considérer comme le premier hydrologue moderne.*

*Il décède le 20.08.1875 à SAINT CERE.*

*Lors de mon passage dans la région, je passe à CAHORS, et là, on me dit qu'il y a une rue qui porte son nom, mais le plus surprenant encore c'est que dans la région champenoise, à VILLERS-MARMERY, pour rendre hommage à ce curé blanc, on édifia un rocher artificiel, rappelant un peu le facteur cheval de plus de 20 m de haut, au sommet duquel trône la statue de 3m de l'illustre hydroscope. (en 1955 le monument s'est effondré, le curé a eu le bras cassé, il y a encore quelques années, un habitant de Mourmelon avait encore la statue dans sa cour)*

*Pour clore ce chapitre sur l'eau, on peut recenser, sur le territoire de la commune ou en limite : une résurgence : la deuille, au fond de Larot, la fontaine des fées (chemin de la praye), la fontaine du devoir (à la Queuillevie) la froide fontaine, (sur la Bouvade vers TOUL)*

VILLERS-MARMERY.  
 PARAMELLE.



# L'ART

DE

## DÉCOUVRIR LES SOURCES

PAR

M. L'ABBÉ PARAMELLE. <sup>1720</sup> 1875  
*Geographie de Villiers, 1875*

On croit que des endroits sont totalement dépourvus d'eau, tandis qu'il y en a souvent beaucoup sous la terre sur laquelle on marche, et peu éloignée de sa surface.  
*Encyclopédie, art. Source.*

PARIS.

IMPRIMERIE DE BAILLY, DIVRY ET C<sup>o</sup>,  
 PLACE SOBONNE, 2.  
 1850

*Le vingt-trois août dix-huit cent quarante-trois j'ai vu de M. de la Roche, maître de Delfoy, la somme de vingt-trois francs pour l'indication d'une source sans écoulement, m'obligeant à les payer si au lieu fixé et à moins de huit mètres — dix mètres de profondeur, il ne s'en trouve pas une plus que suffisante pour tous les besoins de dix maisons; néanmoins si le mieux, tel qu'il est tracé, n'est pas fait d'ici à un an, la somme me sera irrévocablement acquise.*

*L'abbé Paramelle*  
*à Paris, 23 août.*

Norbert HESSE pour BIC n° 35